

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 06859

Numéro SIREN : 410 206 528

Nom ou dénomination : RENAULT CLEON

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt 16765



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

RENAULT CLEON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

RENAULT CLEON

Société en nom collectif au capital de 28.127. 600 €
13-15 Quai Le Gallo 92100 Boulogne-Billancourt
RCS Nanterre 410 206 528

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Renault Cléon,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Renault Cléon relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

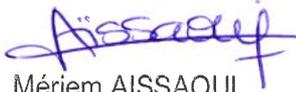
significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 5 mai 2022



Mériem AISSAOUI

Associée

RENAULT CLEON - BILAN

ACTIF (en euros)	Notes	2021			2020
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Concessions, brevets, logiciels et droits similaires		747 547	651 870	95 677	49 315
Immobilisations incorporelles		747 547	651 870	95 677	49 315
Terrains, Agencements et aménagements de terrains		355 551	1	355 550	355 550
Constructions		124 290 532	87 681 981	36 608 552	40 491 227
Installations techniques, matériel et outillages industriels		2 308 417 585	1 680 847 873	627 569 713	675 533 752
Autres immobilisations corporelles		30 873 682	23 062 968	7 810 714	5 996 146
Immobilisations corporelles en cours		106 760 922		106 760 922	212 698 029
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		802 837		802 837	1 220 758
Immobilisations corporelles		2 571 501 110	1 791 592 822	779 908 288	936 295 462
ACTIF IMMOBILISE TOTAL (I)	(1)	2 572 248 657	1 792 244 692	780 003 965	936 344 776
Matières premières et autres approvisionnements		38 928 246	14 857 704	24 070 542	26 251 336
En-cours de production (biens et services)					473 313
Stocks et en-cours		38 928 246	14 857 704	24 070 542	26 724 649
Créances clients et comptes rattachés		73 696 064	10 454	73 685 610	90 012 970
Autres créances		44 770 485		44 770 485	98 319 652
Créances		118 466 550	10 454	118 456 095	188 332 622
Disponibilités					56 762
Disponibilités					56 762
ACTIF CIRCULANT	(2)	157 394 796	14 868 159	142 526 638	215 114 033
Charges constatées d'avance	(3)	3 467 269		3 467 269	308 310
TOTAL (II)		160 862 065	14 868 159	145 993 907	215 422 344
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)		2 870 257		2 870 257	1 452 357
ACTIF TOTAL (I à V)		2 735 980 979	1 807 112 851	928 868 128	1 153 219 477

PASSIF (en euros)	Notes	2021		2020
		Net	Net	Net
Capital		28 127 600		28 127 600
Réserves indisponibles		83 091		83 091
Report à nouveau		882		1 311
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		9 982 909		12 318 350
Subventions d'investissement		1 896 168		2 039 806
Provisions réglementées		271 418 158		209 570 889
CAPITAUX PROPRES TOTAL (I)	(4)	311 508 808		252 141 047
Provisions pour risques		8 722 602		7 302 131
Provisions pour charges		3 478 962		5 115 806
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES TOTAL (II)	(5)	12 201 564		12 417 937
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		234 942		100 764
Emprunts et dettes financières diverses		487 973 357		622 205 048
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		71 916 571		138 351 126
Dettes fiscales et sociales		8 540 835		12 588 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		31 910 506		111 411 491
Autres dettes		438 781		802 048
DETTES	(6)	601 014 991		885 459 066
Produits constatés d'avance	(7)			669 903
TOTAL (III)		601 014 991		886 128 969
Ecarts de conversion Passif (IV)		4 142 766		2 531 524
PASSIF TOTAL (I à IV)		928 868 128		1 153 219 477

RENAULT CLEON - COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	Notes	2021	2020
Production vendue : (biens et services)		641 361 798	581 629 032
Chiffres d'affaires nets		641 361 798	581 629 032
Production stockée		(473 313)	
Production immobilisée		15 651 447	27 966 448
Subventions d'exploitation		528 861	87 794
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges		14 187 245	15 297 583
Autres produits		176 083	1 258 398
Total des produits d'exploitation (I)	(8)	671 432 120	626 239 255
Achats non stockés		131 759 740	123 149 229
Variation de stock (matières premières)		3 849	2 783 127
Autres achats et charges externes		282 095 462	322 331 714
Impôts, taxes et versements assimilés		6 656 538	10 410 738
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations		164 416 499	108 742 042
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		14 868 159	12 679 488
Autres charges		223 779	266 374
Total des charges d'exploitation (II)	(9)	600 024 025	580 362 713
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		71 408 095	45 876 542
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Total des produits financiers (V)			
Dotations financières aux amortissements et provisions		103 580	100 496
Intérêts et Charges assimilées		5 073 046	4 365 836
Total des charges financières (VI)		5 176 626	4 466 332
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	(10)	(5 176 626)	(4 466 332)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		66 231 469	41 410 211
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		739 883	237 700
Produits exceptionnels sur opérations en capital		34 693 221	366 043
Reprises exceptionnelles sur provisions et dépréciations et transferts de charges		22 214 790	27 124 658
Total des produits exceptionnels (VII)		57 647 894	27 728 402
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 576	425
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		34 444 439	247 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		83 782 768	65 813 280
Total des charges exceptionnelles (VIII)		118 228 784	66 060 705
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	(11)	(60 580 890)	(38 332 304)
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		(4 332 331)	(9 240 443)
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		729 080 013	653 967 657
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		719 097 104	641 649 307
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 982 909	12 318 350

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société :	RENAULT CLEON
Exercice clos le :	31/12/2021
Durée de l'exercice :	12 mois
Total du Bilan (Euros)	928 868 128
Résultat (Euros)	9 982 909

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - PRESENTATION

Forme juridique :	Société en Nom Collectif
Activité :	Site de production de moteurs et boîtes de vitesses. La société a pour objet directement ou indirectement la construction de moteurs et boîtes de vitesses ainsi que la fabrication de toutes pièces ou équipements utiles pour la construction desdits moteurs et boîtes de vitesses.
Consolidation :	La société est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe RENAULT. Ces derniers sont établis par Renault S.A., immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 780 129 987 dont le siège social se situe au 13-15 Quai Le Gallo à Boulogne Billancourt (92), où les états financiers peuvent être obtenus.
Impôts :	La société est soumise à l'impôt sur les sociétés et incluse dans le périmètre d'intégration fiscale de RENAULT. A ce titre, ses résultats fiscaux sont intégrés à ceux de la société mère à qui elle verse l'impôt sur les sociétés correspondant. Le principe retenu est que la charge fiscale de la SNC est identique à celle qu'elle aurait supportée si elle n'avait pas été membre du groupe. Par convention expresse, les différentes contributions exceptionnelles sont supportées par la SNC.
Effectif :	Les moyens en personnel sont mis à la disposition de la société par RENAULT s.a.s.

II - FAITS CARACTERISTIQUES

La SNC CLEON a comptabilisé un complément crédit d'impôt recherche d'un montant de 88 124 euros au titre de l'exercice 2020 ainsi qu'une provision d'un montant de 4 666 315 euros au titre de 2021.

Impact de la crise sanitaire liée au Covid-19

Dans le contexte de la pandémie Covid-19 apparue au 1er trimestre 2020 et qui s'est poursuivie sur tout l'exercice 2020, le marché automobile mondial avait subi en 2020 un repli de 14,4 % par rapport à l'exercice 2019. Afin de protéger ses salariés, et dans le respect des mesures prises par les différents gouvernements, le Groupe avait suspendu ses activités commerciales et de production dans la plupart des pays au cours du mois de mars 2020. Par ailleurs, pratiquement tous les salariés non affectés à la production et à la commercialisation avaient télétravaillé au cours des périodes de confinement et des mesures de chômage partiel ont été mises en place en 2020. La reprise de l'activité de production et de commercialisation a commencé principalement en mai 2020 dans le respect des mesures de déconfinement mises en place par les gouvernements des pays dans lesquels le Groupe est présent. Un 2ème confinement a été mis en place dans divers pays dont la France au cours du 2ème semestre 2020 ainsi que des mesures de couvre-feu qui ont également eu des effets négatifs sur l'activité du Groupe sur 2020. Outre les effets de la pandémie Covid-19 qui se sont poursuivis, mais dans une moindre mesure, en 2021, l'activité du 1er semestre 2021 a également commencé à ressentir les effets négatifs des ruptures d'approvisionnement en composants électroniques qui touchent le secteur automobile mondial. Les effets de la crise des composants électroniques se sont amplifiés sur le 2ème semestre 2021 avec pour principale conséquence des pertes de production.

III - PRINCIPES, REGLES GENERALES ET METHODES COMPTABLES

● PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la SNC RENAULT CLEON ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par les règlements postérieurs. Ils sont établis dans le respect de la règle de prudence, conformément aux objectifs de régularité et de sincérité :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

● IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les amortissements économiques sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées des composants identifiés :

- Constructions (1)	15 et 30 ans
- Outillages spécifiques	2 et 7 ans
- Matériel et autres outillages (hors lignes de presse)	5 et 15 ans
- Lignes de presse	20 et 30 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 et 6 ans
- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de pertes de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat exceptionnel.

● PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat, déduction faite des provisions éventuellement constituées lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur d'acquisition ou qu'un risque a été apprécié au cas par cas.

Les dividendes correspondants sont comptabilisés dans l'année de leur mise en distribution.

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision déterminée en fonction du risque apprécié au cas par cas.

● FRAIS D'ETUDES GENERALES

Les frais d'études générales sont comptabilisés en charges s'ils n'ajoutent pas de valeur marchande au site ou s'ils n'entrent pas dans le prix de revient d'un projet précis (nettement individualisé) qui a de sérieuses chances de rentabilité commerciale à la date de clôture de l'exercice.

● STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normale, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote part des frais de structure liée à la fabrication.

Les coûts de revient sont calculés selon la méthode "du prix moyen pondéré" pour le produit hors fabrication et des "coûts standards" pour les matières premières.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

Les stocks de matières premières relatifs aux émissions de quotas de CO2 sont évalués selon la méthode FIFO. Ils sont gérés selon le modèle de production.

Les quotas alloués sont enregistrés pour une valeur nulle, les quotas acquis sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

● CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

● OPERATIONS EN DEVISES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellés en devises au taux en vigueur au 31 décembre 2021.
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif.
- constitution d'une provision pour risque de change pour des pertes latentes de changes compte tenu :
 - de la compensation préalable des pertes et des gains latents sur les opérations à terme voisin,
 - de la neutralisation des opérations faisant l'objet d'une couverture de change.

● PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 (sur les passifs).

Les provisions sont comptabilisées seulement lorsqu'il existe :

- un passif résultant d'événements passés ou en cours.
- une obligation actuelle qui aboutirait à une sortie certaine ou probable de ressources sans contrepartie.
- la possibilité d'évaluer de façon fiable le montant de l'obligation.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation du montant nécessaire pour éteindre l'obligation à la clôture.

Ces provisions sont revues à chaque clôture et ajustées afin de refléter la nouvelle estimation des passifs.

● CCA/PCA

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra lors d'exercices ultérieurs.

Selon le principe de séparation des exercices, les charges sont affectées à l'année à laquelle elles se rattachent. Une charge portant sur plusieurs exercices comptables sera enregistrée en charge sur l'année au prorata temporis. Le complément sera comptabilisé en charges constatées d'avance.

Les produits constatés d'avance sont évalués au montant du produit correspondant à la clôture de l'exercice à la prestation restant à réaliser ou à la marchandise restant à livrer.

IV. NOTES SUR LE BILAN

Note 1

Actif immobilisé (Valeurs brutes)

(en euros)	Valeurs brutes au 01/01/2021	Acquisitions créations et virts p/p	Cessions diminutions ou hors service	Valeurs brutes au 31/12/2021
Cessions, brevets, logiciels et droits similaires	634 158	113 388		747 547
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	634 158	113 388		747 547
Terrains	355 550			355 550
Constructions	123 300 946	989 587		124 290 532
Installations techniques, mat. & outill. Industriels	2 201 471 919	143 120 966	36 175 299	2 308 417 585
- Install.gales agenc. aménagt.divers	8 398 534	2 478 989	2 380	10 875 143
- Matériel et mobilier	19 294 503	754 102	50 066	19 998 539
Autres immobilisations corporelles	27 693 037	3 233 091	52 446	30 873 682
Immobilisations en cours	212 698 029	(105 937 107)		106 760 922
Avances et acomptes	1 220 758	(417 921)		802 837
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 566 740 240	40 988 615	36 227 745	2 571 501 110
TOTAL	2 567 374 398	41 102 004	36 227 745	2 572 248 657

Actif immobilisé (Amortissements et valeurs nettes)

(en euros)	Amortissements au 01/01/2021	Dotations aux amortissements	Reprises des amortissements	Amortissements au 31/12/2021	Valeurs nettes au 31/12/2021
Cessions, brevets logiciels et droits similaires	584 844	67 026		651 870	95 677
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	584 844	67 026		651 870	95 677
Terrains					355 550
Agencements et aménagements de terrains	1			1	(1)
Constructions	82 809 719	4 872 262		87 681 981	36 608 552
Installations techniques, mat. & outill. Industriels	1 525 938 167	156 666 360	1 756 655	1 680 847 872.72	627 569 712.68
- Install.gales agenc. aménagt.divers	5 318 548	435 372		5 753 919	5 121 223
- Matériel et mobilier	16 378 343	957 355.93	26 650.93	17 309 048	2 689 491
Autres immobilisations corporelles	21 696 891	1 392 728	26 651	23 062 968	7 810 714
Immobilisations en cours					106 760 922
Avances et acomptes					802 837
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 630 444 778	162 931 350	1 783 306	1 791 592 822.41	779 908 288
TOTAL	1 631 029 622	162 998 376	1 783 306	1 792 244 692	780 003 965

Note 2

Actif circulant

(en euros)	2021	ECHEANCES		2020
		un an au plus	plus d'un an	
- Stock de produits de fabrication (POE)	207 410	207 410		467 282
- Stock de Produits Hors Fabrication (PHF)	38 709 694	38 709 694		38 437 867
- Stock d'emballages	11 143	11 143		25 675
- En-cours de production (biens et services)				473 313
- Provisions pour dépréciations des stocks et en-cours (1)	(14 857 704)	(14 857 704)		(12 679 488)
Stocks et en-cours	24 070 542	24 070 542		26 724 649
- Clients douteux et litigieux	10 454	10 454		
- Clients ordinaires	59 717 910	59 717 910		58 191 599
- Clients - Factures à établir (2)	13 967 700	13 967 700		31 821 371
- Dépréciation des comptes clients	(10 454)	(10 454)		
Clients et comptes rattachés	73 685 610	73 685 610		90 012 970
- Fournisseurs débiteurs	1 090 649	1 090 649		35 623 600
- Taxes sur la valeur ajoutée - Crédit à reporter				4 508 609
- Taxes sur la valeur ajoutée - Déductible	556 020	556 020		740 657
- Taxes sur la valeur ajoutée - Factures non parvenues (3)	9 812 772	9 812 772		24 912 685
- Taxes sur la valeur ajoutée - Avoirs sur ventes à établir (3)				437 564
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	319 570	319 570		292 022
- Etat - Impôt sur les sociétés	32 990 577	10 064 100	22 926 477	31 692 052
- Débiteurs divers	898	898		112 463
Autres créances	44 770 485	21 844 008	22 926 477	98 319 652
- Compte courant bancaire				56 762
Disponibilités				56 762
TOTAL	142 526 638	119 600 161	22 926 477	215 114 033

(1) Evolution de la provision depréciation des stocks

Dépréciation au 31/12/2020	12 679 488
- Reprises	
- Augmentations	2 178 216
Dépréciation au 31/12/2021	14 857 704

(2) Détail Clients - Factures à établir

	2021	2020
Façonnage d'exploitation envers RSAS	11 442 695.39	25 917 769.02
418570- Provisions diverses groupe	1 073 744.97	3 116 528.74
418570- Provisions diverses HG	1 451 259.34	2 787 072.99
	13 967 699.70	31 821 370.75

(3) Détail TVA - Factures non reçues et avoirs à établir

	2021	2020
TVA sur commandes SAER d'exploitation	8 958 551.67	24 598 470.34
TVA sur frs d'exploitation	854 220.33	314 214.66
TVA sur avoirs de façonnage		437 564.00
	9 812 772.00	25 350 249.00

Note 3

Charges constatées d'avance

(en euros)	2021	2020
- CCA Assurances	361 840	308 310
- CCA Flotte Auto	27 819	
- CCA Anticip Achat Stock	2 067 720	
- CCA Loyers 01/2022	1 009 891	
TOTAL	3 467 269	308 310

Note 4

Capitaux Propres

(en euros)	Solde au 01/01/2021 avant affectation	Variation des capitaux propres		Résultat 2021	Solde au 31/12/2021 après affectation
		Bénéfice Augmentation	Dividendes Diminution		
Capital	28 127 600				28 127 600
Réserves indisponibles	83 091				83 091
Total réserves	83 091				83 091
Report à nouveau	1 311		-428		882
Résultat de l'exercice	12 318 350		-12 318 350	9 982 909	9 982 909
Situation nette	40 530 351		-12 318 779	9 982 909	38 194 482
Subventions d'investissements	2 039 806		-143 638		1 896 168
Provisions réglementées	209 570 889	82 277 634	-20 430 366		271 418 158
CAPITAUX PROPRES	252 141 047	82 277 634	-32 892 782	9 982 909	311 508 808

Au 31 décembre 2021, le capital est constitué de 185 050 parts sociales de 152 euros chacune et se répartit comme suit :

Renault sas	183 030 parts sociales
RDIC	2 020 parts sociales
Total	185 050 parts sociales

Nombre d'actions émises sur l'exercice : 0

Note 5

Provisions pour risques et charges

(en euros)	Provisions au 01/01/2021	Dotations	Reprises consommées	Reprises non consommées	Provisions au 31/12/2021
- Provisions pour litiges	55 400		(55 400)		2 870 257
- Provisions pour pertes de changes	1 452 357	2 870 257	(1 452 357)		5 852 345
- Autres provisions pour risques	7 534 798	10 197 1	(1 784 424)		8 722 602
Provisions pour risques	9 042 555	2 972 228	(3 292 181)		3 478 962
- Autres provisions pour charges	3 375 382	103 580			3 478 962
Provisions pour charges	3 375 382	103 580			3 478 962
TOTAL	12 417 937	3 075 807	(3 292 181)		12 201 564

Note 6

Dettes

(en euros)	2021	à un an au plus	ECHEANCES		2020
			de un à cinq ans	à plus de cinq ans	
- Autres emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	234 942	234 942			100 764
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	234 942	234 942			100 764
- Autres emprunts et dettes financières diverses	487 973 357	487 973 357			622 205 048
Emprunts et dettes financières diverses	487 973 357	487 973 357			622 205 048
- Fournisseurs	30 394 249	30 394 249			76 212 067
- Fournisseurs factures à recevoir (1)	41 522 322	41 522 322			62 139 058
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 916 571	71 916 571			138 351 126
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 263	19 263			
- Impôt sur les sociétés	373 137	373 137			
- Taxe sur la valeur ajoutée - A décaisser	4 137 704	4 137 704			5 645 930
- Taxe sur la valeur ajoutée - Avoirs à recevoir					5 673 346
- Taxe sur la valeur ajoutée - Facture à établir (2)	2 131 493	2 131 493			1 269 312
- Autres impôts, taxes et assimilés	1 879 237	1 879 237			
Dettes fiscales et sociales (2)	8 540 835	8 540 835			12 588 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	31 910 506	31 910 506			111 411 491
Autres dettes	438 781	438 781			802 048
TOTAL	601 014 991	601 014 991			885 459 066

(1) Détail factures à recevoir	2021	2020
Factures à recevoir d'exploitation	41 522 321.94	62 139 058.39
Factures à recevoir d'immobilisation	21 457 046.68	87 467 651.01
	62 979 368.62	149 606 709.40

(2) Détail dettes fiscales et sociales	2021	2020
TVA sur factures à établir	2 131 492.95	5 673 345.92
Dettes fiscales à recevoir	1 002 038.00	763 982.57

Note 7

Produits constatés d'avance

(en euros)	2021	2020
- Forfait BVP		669 903
TOTAL		669 903

V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 8

Produits d'exploitation

(en euros)	2021	2020
- Ventes produits finis, intermédiaires, résiduels	6 505 593	6 287 749
- Prestations de services	632 024 142	573 923 796
- Produits des activités annexes	2 832 062	1 417 488
Production vendue (biens et services)	641 361 798	581 629 032
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS (*)	641 361 798	581 629 032
Production stockée	(473 313)	
Production immobilisée	15 651 447	27 966 448
Subventions d'exploitation	528 861	87 794
- Reprises de provisions	14 187 245	15 297 583
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	14 187 245	15 297 583
Autres produits	176 083	1 258 398
TOTAL	671 432 120	626 239 255

(*) Montant du chiffre d'affaires	2021	2020
- France	641 322 067	581 384 196
- Union Européenne	4 720	83 859
- Hors Union Européenne	35 011	160 977
	641 361 798	581 629 032

Libellés	Nature du chiffre d'affaires
- Ventes produits finis, intermédiaires, résiduels	Ventes de déchets et autres
- Prestations de services	Façonnage refacturé à RSAS
- Produits des activités annexes	Prestations de Location

Note 9

Charges d'exploitation

(en euros)	2021	2020
Achats non stockés	131 759 740	123 149 229
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	3 849	2 783 127
- Sous traitance	12 814 870	15 518 805
- Redevances de crédit-bail	5 970 027	1 216 510
- Loyers et charges locatives	8 697 525	6 611 103
- Entretien, réparations, maintenance	13 066 305	10 498 548
- Assurance	1 380 929	1 143 047
- Personnel extérieur à l'entreprise	204 028 768	230 902 631
- Honoraires	36 157	726 892
- Publicité, publications, relations publiques	71 026	63 894
- Déplacements, missions, réceptions	1 396 986	860 541
- Etudes et recherches	26 265 146	45 059 613
- Autres	8 367 722	9 730 130
Autres achats et charges externes	282 095 462	322 331 714
- Cotisation Economique Territoriale	3 753 952	5 343 574
- Taxes foncières	2 198 232	4 171 991
- TVTS	29 677	42 961
- Contribution sociale de solidarité à la charge des sociétés	40 863	379
- Autres	633 814	851 833
Impôts, taxes et versements assimilés	6 656 538	10 410 738
- Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles	67 026	40 289
- Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles	164 349 472	108 701 753
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	164 416 499	108 742 042
Dotations sur actif circulant	14 868 159	12 679 488
Autres charges	223 779	266 374
TOTAL	600 024 025	580 362 713

Note 10

Résultat financier

(en euros)	2021	2020
Dotations financières aux amortissements et provisions	103 580	100 496
Charges d'intérêts	5 073 046	4 365 836
CHARGES FINANCIERES	5 176 626	4 466 332
RESULTAT FINANCIER	(5 176 626)	(4 466 332)

Note 11

Résultat exceptionnel

(en euros)	2021	2020
- Autres produits exceptionnels	739 883	237 700
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	739 883	237 700
- Produits de cession d'immos. corporelles et incorporelles	34 549 583	138 965
- Quote part de subv. virée au résultat	143 638	227 079
Produits exceptionnels sur opérations en capital	34 693 221	366 043
- Reprise sur provision réglementée sur immo.	20 430 366	26 978 658
- Reprise sur autres provisions exceptionnelles	1 784 424	146 000
Reprise sur provisions et transferts de charges	22 214 790	27 124 658
PRODUITS EXCEPTIONNELS	57 647 894	27 728 402
- Pénalités et amendes diverses	987	425
- Autres charges exceptionnelles de gestion	589	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 576	425
- Valeur des immobilisations corporelles et incorporelles cédés	34 444 439	247 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	34 444 439	247 000
- Dotations aux amort. exceptionnels et prov. réglementées sur immo.	1 505 134	73 000
- Dotations aux autres provisions exceptionnelles	82 277 634	65 740 280
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	83 782 768	65 813 280
CHARGES EXCEPTIONNELLES	118 228 784	66 060 705
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(60 580 890)	(38 332 304)

VI. AUTRES INFORMATIONS

PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT FISCAL

(en euros)	Résultat comptable avant impôts	Réintégrations		Déductions diverses	Résultat fiscal	Impôts sociétés	Crédit d'Impôt Recherche	Résultat comptable après impôts
		différences temporaires	différences permanentes					
Résultat courant	66 231 469	23 426 663	91 716	(25 407 249)	64 342 599	(373 137)	4 754 439	
Résultat exceptionnel	(60 580 890)	987			(60 579 903)	(48 971)		
Total	5 650 578	23 427 650	91 716	(25 407 249)	3 762 695	(422 108)	4 754 439	9 982

SUIVI DES DEFICITS

Total des déficits restants à reporter	Déficits imputés	Déficits reportables	Déficits de l'exercice	Total des déficits restants à reporter
5 922 455		5 922 455	-2 381 347	3 541 108
Total	5 922 455	5 922 455	-2 381 347	3 541 108

ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en euros)	Engagements au 31/12/2020	Engagements de l'année	Engagements échus	Engagements au 31/12/2021
- Engagements : redevance de crédit-bail mobilier restant à courir	2 767 493	1 155 709	(2 767 493)	1 155 709
- Engagements : redevance de crédit-bail immobilier restant à courir		70 091 137		70 091 137
- Autres engagements donnés sur commandes des immobilisations	15 849 000		(254 000)	15 595 000
Engagements donnés	18 616 493	71 246 845	(3 021 493)	86 841 845
TOTAL	18 616 493	71 246 845	(3 021 493)	86 841 845

Stock de quotas d'émission de CO2 en quantité

(en euros)	Quantité au 31/12/2020	Acquisitions créations et virts p/p	Consommation ou ventes ou hors service	Quantité au 31/12/2021	Valeur unitaire
- Stock de quotas alloués 2020	5 360		(5 360)		
- Stock de quotas alloués 2021		3 051		3 051	
STOCK DE QUOTAS CO2	5 360	3 051	(5 360)	3 051	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence du Groupe Renault mentionne cette information.

Evènements post clôture

Fin février 2022, le conflit en Ukraine et les sanctions économiques et commerciales décidées progressivement à l'encontre de la Russie ainsi que les contre-sanctions décidées par la Russie impactent l'activité du groupe. Les domaines concernés incluent principalement la sécurité des employés, le facteur de risque de défaillance dans la chaîne d'approvisionnement, la production et le risque d'arrêt d'activité en Russie, le risque d'incapacité de financement en Russie, le risque d'attaque cyber et de défaillance des systèmes d'information.

Lors de sa réunion du 23 mars 2022, le Conseil d'administration de Renault a acté la suspension des activités de l'usine de Moscou et la décision d'évaluer les options possibles concernant sa participation dans AVTOVAZ.

RENAULT CLEON
Société en nom collectif au capital de 28 127 600 euros
Siège social : 13-15 Quai Le Gallo – 92100 Boulogne-Billancourt
410 206 528 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 23 MAI 2022

Le 23 mai 2022, à 14H, les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la Gérance.

Sont présentes à l'Assemblée :

- Société RENAULT DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - RDIC, représentée par Monsieur Patrick Claude, propriétaire de 2 020 parts sociales ;
- Société RENAULT SAS, représentée par Madame Quitterie de Pelleport, propriétaire de 183 030 parts sociales.

Total des parts détenues par les associés présents : 185 050 parts sur les 185 050 parts composant le capital social.

A été régulièrement convoquée, mais est absente et excusée, la société MAZARS, Commissaire aux Comptes.

Monsieur Thomas Denis, Gérant non associé, préside l'assemblée.

Le Président de séance constate que tous les associés sont présents ou représentés. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président de séance met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- Les statuts.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Ratification du transfert du siège social ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Puis, le Président de séance donne lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 9 982 909,25 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve également le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 41 439 euros, ainsi que l'impôt correspondant s'élevant à 11 396 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice de 9 982 909,25 euros, décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	9 982 909,25 euros
Report à nouveau antérieur	882,11 euros

AFFECTATION

Dividendes

A titre de dividende, soit 9 983 447,50 euros

Au report à nouveau

Report à nouveau, soit 343,86 euros

Total 9 983 791,36 euros 9 983 791,36 euros

Le dividende unitaire est donc de 53,95 euros.

En conséquence, le montant des dividendes versés à chaque associé s'élève à :

- Pour la société RENAULT SAS 9 874 468,50 euros
- Pour la société RDIC 108 979,00 euros

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 juin 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2020	€. 12 318 778,50		
31 décembre 2019	€. 16 156 715,50		
31 décembre 2018	€. 15 869 888,00		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion et conformément à l'article 4 des statuts de la Société, ratifie la décision de la Gérance en date du 31 mars 2022 de transférer le siège social de la Société au 122-122bis avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt, à compter du 1^{er} juin 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

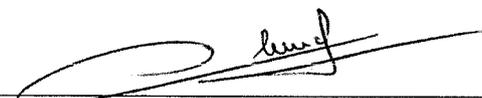
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités légales.

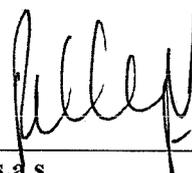
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.


RDIC
Représentée par Monsieur Patrick CLAUDE


RENAULT s.a.s.
Représentée par Madame Quitterie DE PELLEPORT



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

RENAULT CLEON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

RENAULT CLEON

Société en nom collectif au capital de 28.127. 600 €
13-15 Quai Le Gallo 92100 Boulogne-Billancourt
RCS Nanterre 410 206 528

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Renault Cléon,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Renault Cléon relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

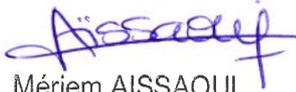
significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 5 mai 2022



Mériem AISSAOUI

Associée

RENAULT CLEON - BILAN

ACTIF (en euros)	Notes	2021			2020
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Concessions, brevets, logiciels et droits similaires		747 547	651 870	95 677	49 315
Immobilisations incorporelles		747 547	651 870	95 677	49 315
Terrains, Agencements et aménagements de terrains		355 551	1	355 550	355 550
Constructions		124 290 532	87 681 981	36 608 552	40 491 227
Installations techniques, matériel et outillages industriels		2 308 417 585	1 680 847 873	627 569 713	675 533 752
Autres immobilisations corporelles		30 873 682	23 062 968	7 810 714	5 996 146
Immobilisations corporelles en cours		106 760 922		106 760 922	212 698 029
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		802 837		802 837	1 220 758
Immobilisations corporelles		2 571 501 110	1 791 592 822	779 908 288	936 295 462
ACTIF IMMOBILISE TOTAL (I)	(1)	2 572 248 657	1 792 244 692	780 003 965	936 344 776
Matières premières et autres approvisionnements		38 928 246	14 857 704	24 070 542	26 251 336
En-cours de production (biens et services)					473 313
Stocks et en-cours		38 928 246	14 857 704	24 070 542	26 724 649
Créances clients et comptes rattachés		73 696 064	10 454	73 685 610	90 012 970
Autres créances		44 770 485		44 770 485	98 319 652
Créances		118 466 550	10 454	118 456 095	188 332 622
Disponibilités					56 762
Disponibilités					56 762
ACTIF CIRCULANT	(2)	157 394 796	14 868 159	142 526 638	215 114 033
Charges constatées d'avance	(3)	3 467 269		3 467 269	308 310
TOTAL (II)		160 862 065	14 868 159	145 993 907	215 422 344
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)		2 870 257		2 870 257	1 452 357
ACTIF TOTAL (I à V)		2 735 980 979	1 807 112 851	928 868 128	1 153 219 477

PASSIF (en euros)	Notes	2021		2020
		Net	Net	Net
Capital		28 127 600		28 127 600
Réserves indisponibles		83 091		83 091
Report à nouveau		882		1 311
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		9 982 909		12 318 350
Subventions d'investissement		1 896 168		2 039 806
Provisions réglementées		271 418 158		209 570 889
CAPITAUX PROPRES TOTAL (I)	(4)	311 508 808		252 141 047
Provisions pour risques		8 722 602		7 302 131
Provisions pour charges		3 478 962		5 115 806
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES TOTAL (II)	(5)	12 201 564		12 417 937
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		234 942		100 764
Emprunts et dettes financières diverses		487 973 357		622 205 048
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		71 916 571		138 351 126
Dettes fiscales et sociales		8 540 835		12 588 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		31 910 506		111 411 491
Autres dettes		438 781		802 048
DETTES	(6)	601 014 991		885 459 066
Produits constatés d'avance	(7)			669 903
TOTAL (III)		601 014 991		886 128 969
Ecarts de conversion Passif (IV)		4 142 766		2 531 524
PASSIF TOTAL (I à IV)		928 868 128		1 153 219 477

RENAULT CLEON - COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	Notes	2021	2020
Production vendue : (biens et services)		641 361 798	581 629 032
Chiffres d'affaires nets		641 361 798	581 629 032
Production stockée		(473 313)	
Production immobilisée		15 651 447	27 966 448
Subventions d'exploitation		528 861	87 794
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges		14 187 245	15 297 583
Autres produits		176 083	1 258 398
Total des produits d'exploitation (I)	(8)	671 432 120	626 239 255
Achats non stockés		131 759 740	123 149 229
Variation de stock (matières premières)		3 849	2 783 127
Autres achats et charges externes		282 095 462	322 331 714
Impôts, taxes et versements assimilés		6 656 538	10 410 738
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations		164 416 499	108 742 042
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		14 868 159	12 679 488
Autres charges		223 779	266 374
Total des charges d'exploitation (II)	(9)	600 024 025	580 362 713
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		71 408 095	45 876 542
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Total des produits financiers (V)			
Dotations financières aux amortissements et provisions		103 580	100 496
Intérêts et Charges assimilées		5 073 046	4 365 836
Total des charges financières (VI)		5 176 626	4 466 332
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	(10)	(5 176 626)	(4 466 332)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		66 231 469	41 410 211
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		739 883	237 700
Produits exceptionnels sur opérations en capital		34 693 221	366 043
Reprises exceptionnelles sur provisions et dépréciations et transferts de charges		22 214 790	27 124 658
Total des produits exceptionnels (VII)		57 647 894	27 728 402
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 576	425
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		34 444 439	247 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		83 782 768	65 813 280
Total des charges exceptionnelles (VIII)		118 228 784	66 060 705
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	(11)	(60 580 890)	(38 332 304)
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		(4 332 331)	(9 240 443)
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		729 080 013	653 967 657
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		719 097 104	641 649 307
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 982 909	12 318 350

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société :	RENAULT CLEON
Exercice clos le :	31/12/2021
Durée de l'exercice :	12 mois
Total du Bilan (Euros)	928 868 128
Résultat (Euros)	9 982 909

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - PRESENTATION

Forme juridique :	Société en Nom Collectif
Activité :	Site de production de moteurs et boîtes de vitesses. La société a pour objet directement ou indirectement la construction de moteurs et boîtes de vitesses ainsi que la fabrication de toutes pièces ou équipements utiles pour la construction desdits moteurs et boîtes de vitesses.
Consolidation :	La société est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe RENAULT. Ces derniers sont établis par Renault S.A., immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 780 129 987 dont le siège social se situe au 13-15 Quai Le Gallo à Boulogne Billancourt (92), où les états financiers peuvent être obtenus.
Impôts :	La société est soumise à l'impôt sur les sociétés et incluse dans le périmètre d'intégration fiscale de RENAULT. A ce titre, ses résultats fiscaux sont intégrés à ceux de la société mère à qui elle verse l'impôt sur les sociétés correspondant. Le principe retenu est que la charge fiscale de la SNC est identique à celle qu'elle aurait supportée si elle n'avait pas été membre du groupe. Par convention expresse, les différentes contributions exceptionnelles sont supportées par la SNC.
Effectif :	Les moyens en personnel sont mis à la disposition de la société par RENAULT s.a.s.

II - FAITS CARACTERISTIQUES

La SNC CLEON a comptabilisé un complément crédit d'impôt recherche d'un montant de 88 124 euros au titre de l'exercice 2020 ainsi qu'une provision d'un montant de 4 666 315 euros au titre de 2021.

Impact de la crise sanitaire liée au Covid-19

Dans le contexte de la pandémie Covid-19 apparue au 1er trimestre 2020 et qui s'est poursuivie sur tout l'exercice 2020, le marché automobile mondial avait subi en 2020 un repli de 14,4 % par rapport à l'exercice 2019. Afin de protéger ses salariés, et dans le respect des mesures prises par les différents gouvernements, le Groupe avait suspendu ses activités commerciales et de production dans la plupart des pays au cours du mois de mars 2020. Par ailleurs, pratiquement tous les salariés non affectés à la production et à la commercialisation avaient télétravaillé au cours des périodes de confinement et des mesures de chômage partiel ont été mises en place en 2020. La reprise de l'activité de production et de commercialisation a commencé principalement en mai 2020 dans le respect des mesures de déconfinement mises en place par les gouvernements des pays dans lesquels le Groupe est présent. Un 2ème confinement a été mis en place dans divers pays dont la France au cours du 2ème semestre 2020 ainsi que des mesures de couvre-feu qui ont également eu des effets négatifs sur l'activité du Groupe sur 2020. Outre les effets de la pandémie Covid-19 qui se sont poursuivis, mais dans une moindre mesure, en 2021, l'activité du 1er semestre 2021 a également commencé à ressentir les effets négatifs des ruptures d'approvisionnement en composants électroniques qui touchent le secteur automobile mondial. Les effets de la crise des composants électroniques se sont amplifiés sur le 2ème semestre 2021 avec pour principale conséquence des pertes de production.

III - PRINCIPES, REGLES GENERALES ET METHODES COMPTABLES

● PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la SNC RENAULT CLEON ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par les règlements postérieurs. Ils sont établis dans le respect de la règle de prudence, conformément aux objectifs de régularité et de sincérité :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

● IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les amortissements économiques sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées des composants identifiés :

- Constructions (1)	15 et 30 ans
- Outillages spécifiques	2 et 7 ans
- Matériel et autres outillages (hors lignes de presse)	5 et 15 ans
- Lignes de presse	20 et 30 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 et 6 ans
- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de pertes de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat exceptionnel.

● PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat, déduction faite des provisions éventuellement constituées lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur d'acquisition ou qu'un risque a été apprécié au cas par cas.

Les dividendes correspondants sont comptabilisés dans l'année de leur mise en distribution.

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision déterminée en fonction du risque apprécié au cas par cas.

● FRAIS D'ETUDES GENERALES

Les frais d'études générales sont comptabilisés en charges s'ils n'ajoutent pas de valeur marchande au site ou s'ils n'entrent pas dans le prix de revient d'un projet précis (nettement individualisé) qui a de sérieuses chances de rentabilité commerciale à la date de clôture de l'exercice.

● STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normale, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote part des frais de structure liée à la fabrication.

Les coûts de revient sont calculés selon la méthode "du prix moyen pondéré" pour le produit hors fabrication et des "coûts standards" pour les matières premières.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

Les stocks de matières premières relatifs aux émissions de quotas de CO2 sont évalués selon la méthode FIFO. Ils sont gérés selon le modèle de production.

Les quotas alloués sont enregistrés pour une valeur nulle, les quotas acquis sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

● CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

● OPERATIONS EN DEVISES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellés en devises au taux en vigueur au 31 décembre 2021.
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif.
- constitution d'une provision pour risque de change pour des pertes latentes de changes compte tenu :
de la compensation préalable des pertes et des gains latents sur les opérations à terme voisin,
de la neutralisation des opérations faisant l'objet d'une couverture de change.

● PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 (sur les passifs).

Les provisions sont comptabilisées seulement lorsqu'il existe :

- un passif résultant d'événements passés ou en cours.
- une obligation actuelle qui aboutirait à une sortie certaine ou probable de ressources sans contrepartie.
- la possibilité d'évaluer de façon fiable le montant de l'obligation.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation du montant nécessaire pour éteindre l'obligation à la clôture.

Ces provisions sont revues à chaque clôture et ajustées afin de refléter la nouvelle estimation des passifs.

● CCA/PCA

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra lors d'exercices ultérieurs.

Selon le principe de séparation des exercices, les charges sont affectées à l'année à laquelle elles se rattachent. Une charge portant sur plusieurs exercices comptables sera enregistrée en charge sur l'année au prorata temporis. Le complément sera comptabilisé en charges constatées d'avance.

Les produits constatés d'avance sont évalués au montant du produit correspondant à la clôture de l'exercice à la prestation restant à réaliser ou à la marchandise restant à livrer.

IV. NOTES SUR LE BILAN

Note 1

Actif immobilisé (Valeurs brutes)

(en euros)	Valeurs brutes au 01/01/2021	Acquisitions créations et virts p/p	Cessions diminutions ou hors service	Valeurs brutes au 31/12/2021
Cessions, brevets, logiciels et droits similaires	634 158	113 388		747 547
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	634 158	113 388		747 547
Terrains	355 550			355 550
Constructions	123 300 946	989 587		124 290 532
Installations techniques, mat. & outill. Industriels	2 201 471 919	143 120 966	36 175 299	2 308 417 585
- Install.gales agencit. aménagt.divers	8 398 534	2 478 989	2 380	10 875 143
- Matériel et mobilier	19 294 503	754 102	50 066	19 998 539
Autres immobilisations corporelles	27 693 037	3 233 091	52 446	30 873 682
Immobilisations en cours	212 698 029	(105 937 107)		106 760 922
Avances et acomptes	1 220 758	(417 921)		802 837
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 566 740 240	40 988 615	36 227 745	2 571 501 110
TOTAL	2 567 374 398	41 102 004	36 227 745	2 572 248 657

Actif immobilisé (Amortissements et valeurs nettes)

(en euros)	Amortissements au 01/01/2021	Dotations aux amortissements	Reprises des amortissements	Amortissements au 31/12/2021	Valeurs nettes au 31/12/2021
Cessions, brevets logiciels et droits similaires	584 844	67 026		651 870	95 677
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	584 844	67 026		651 870	95 677
Terrains					355 550
Agencements et aménagements de terrains	1			1	(1)
Constructions	82 809 719	4 872 262		87 681 981	36 608 552
Installations techniques, mat. & outill. Industriels	1 525 938 167	156 666 360	1 756 655	1 680 847 872.72	627 569 712.68
- Install.gales agencit. aménagt.divers	5 318 548	435 372		5 753 919	5 121 223
- Matériel et mobilier	16 378 343	957 355.93	26 650.93	17 309 048	2 689 491
Autres immobilisations corporelles	21 696 891	1 392 728	26 651	23 062 968	7 810 714
Immobilisations en cours					106 760 922
Avances et acomptes					802 837
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 630 444 778	162 931 350	1 783 306	1 791 592 822.41	779 908 288
TOTAL	1 631 029 622	162 998 376	1 783 306	1 792 244 692	780 003 965

Note 2

Actif circulant

(en euros)	2021	ECHEANCES		2020
		un an au plus	plus d'un an	
- Stock de produits de fabrication (POE)	207 410	207 410		467 282
- Stock de Produits Hors Fabrication (PHF)	38 709 694	38 709 694		38 437 867
- Stock d'emballages	11 143	11 143		25 675
- En-cours de production (biens et services)				473 313
- Provisions pour dépréciations des stocks et en-cours (1)	(14 857 704)	(14 857 704)		(12 679 488)
Stocks et en-cours	24 070 542	24 070 542		26 724 649
- Clients douteux et litigieux	10 454	10 454		
- Clients ordinaires	59 717 910	59 717 910		58 191 599
- Clients - Factures à établir (2)	13 967 700	13 967 700		31 821 371
- Dépréciation des comptes clients	(10 454)	(10 454)		
Clients et comptes rattachés	73 685 610	73 685 610		90 012 970
- Fournisseurs débiteurs	1 090 649	1 090 649		35 623 600
- Taxes sur la valeur ajoutée - Crédit à reporter				4 508 609
- Taxes sur la valeur ajoutée - Déductible	556 020	556 020		740 657
- Taxes sur la valeur ajoutée - Factures non parvenues (3)	9 812 772	9 812 772		24 912 685
- Taxes sur la valeur ajoutée - Avoirs sur ventes à établir (3)				437 564
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	319 570	319 570		292 022
- Etat - Impôt sur les sociétés	32 990 577	10 064 100	22 926 477	31 692 052
- Débiteurs divers	898	898		112 463
Autres créances	44 770 485	21 844 008	22 926 477	98 319 652
- Compte courant bancaire				56 762
Disponibilités				56 762
TOTAL	142 526 638	119 600 161	22 926 477	215 114 033

(1) Evolution de la provision depréciation des stocks

Dépréciation au 31/12/2020	12 679 488
- Reprises	
- Augmentations	2 178 216
Dépréciation au 31/12/2021	14 857 704

(2) Détail Clients - Factures à établir

	2021	2020
Façonnage d'exploitation envers RSAS	11 442 695.39	25 917 769.02
418570- Provisions diverses groupe	1 073 744.97	3 116 528.74
418570- Provisions diverses HG	1 451 259.34	2 787 072.99
	13 967 699.70	31 821 370.75

(3) Détail TVA - Factures non reçues et avoirs à établir

	2021	2020
TVA sur commandes SAER d'exploitation	8 958 551.67	24 598 470.34
TVA sur frs d'exploitation	854 220.33	314 214.66
TVA sur avoirs de façonnage		437 564.00
	9 812 772.00	25 350 249.00

Note 3

Charges constatées d'avance

(en euros)	2021	2020
- CCA Assurances	361 840	308 310
- CCA Flotte Auto	27 819	
- CCA Anticip Achat Stock	2 067 720	
- CCA Loyers 01/2022	1 009 891	
TOTAL	3 467 269	308 310

Note 4

Capitaux Propres

(en euros)	Solde au 01/01/2021 avant affectation	Variation des capitaux propres		Résultat 2021	Solde au 31/12/2021 après affectation
		Bénéfice Augmentation	Dividendes Diminution		
Capital	28 127 600				28 127 600
Réserves indisponibles	83 091				83 091
Total réserves	83 091				83 091
Report à nouveau	1 311		-428		882
Résultat de l'exercice	12 318 350		-12 318 350	9 982 909	9 982 909
Situation nette	40 530 351		-12 318 779	9 982 909	38 194 482
Subventions d'investissements	2 039 806		-143 638		1 896 168
Provisions réglementées	209 570 889	82 277 634	-20 430 366		271 418 158
CAPITAUX PROPRES	252 141 047	82 277 634	-32 892 782	9 982 909	311 508 808

Au 31 décembre 2021, le capital est constitué de 185 050 parts sociales de 152 euros chacune et se répartit comme suit :

Renault sas	183 030 parts sociales
RDIC	2 020 parts sociales
Total	185 050 parts sociales

Nombre d'actions émises sur l'exercice : 0

Note 5

Provisions pour risques et charges

(en euros)	Provisions au 01/01/2021	Dotations	Reprises consommées	Reprises non consommées	Provisions au 31/12/2021
- Provisions pour litiges	55 400		(55 400)		2 870 257
- Provisions pour pertes de changes	1 452 357	2 870 257	(1 452 357)		5 852 345
- Autres provisions pour risques	7 534 798	10 197 1	(1 784 424)		8 722 602
Provisions pour risques	9 042 555	2 972 228	(3 292 181)		3 478 962
- Autres provisions pour charges	3 375 382	103 580			3 478 962
Provisions pour charges	3 375 382	103 580			3 478 962
TOTAL	12 417 937	3 075 807	(3 292 181)		12 201 564

Note 6

Dettes

(en euros)	2021	à un an au plus	ECHEANCES		2020
			de un à cinq ans	à plus de cinq ans	
- Autres emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	234 942	234 942			100 764
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	234 942	234 942			100 764
- Autres emprunts et dettes financières diverses	487 973 357	487 973 357			622 205 048
Emprunts et dettes financières diverses	487 973 357	487 973 357			622 205 048
- Fournisseurs	30 394 249	30 394 249			76 212 067
- Fournisseurs factures à recevoir (1)	41 522 322	41 522 322			62 139 058
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 916 571	71 916 571			138 351 126
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 263	19 263			
- Impôt sur les sociétés	373 137	373 137			
- Taxe sur la valeur ajoutée - A décaisser	4 137 704	4 137 704			5 645 930
- Taxe sur la valeur ajoutée - Avoirs à recevoir					5 673 346
- Taxe sur la valeur ajoutée - Facture à établir (2)	2 131 493	2 131 493			1 269 312
- Autres impôts, taxes et assimilés	1 879 237	1 879 237			
Dettes fiscales et sociales (2)	8 540 835	8 540 835			12 588 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	31 910 506	31 910 506			111 411 491
Autres dettes	438 781	438 781			802 048
TOTAL	601 014 991	601 014 991			885 459 066

(1) Détail factures à recevoir	2021	2020
Factures à recevoir d'exploitation	41 522 321.94	62 139 058.39
Factures à recevoir d'immobilisation	21 457 046.68	87 467 651.01
	62 979 368.62	149 606 709.40

(2) Détail dettes fiscales et sociales	2021	2020
TVA sur factures à établir	2 131 492.95	5 673 345.92
Dettes fiscales à recevoir	1 002 038.00	763 982.57

Note 7

Produits constatés d'avance

(en euros)	2021	2020
- Forfait BVP		669 903
TOTAL		669 903

V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 8

Produits d'exploitation

(en euros)	2021	2020
- Ventes produits finis, intermédiaires, résiduels	6 505 593	6 287 749
- Prestations de services	632 024 142	573 923 796
- Produits des activités annexes	2 832 062	1 417 488
Production vendue (biens et services)	641 361 798	581 629 032
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS (*)	641 361 798	581 629 032
Production stockée	(473 313)	
Production immobilisée	15 651 447	27 966 448
Subventions d'exploitation	528 861	87 794
- Reprises de provisions	14 187 245	15 297 583
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	14 187 245	15 297 583
Autres produits	176 083	1 258 398
TOTAL	671 432 120	626 239 255

(*) Montant du chiffre d'affaires	2021	2020
- France	641 322 067	581 384 196
- Union Européenne	4 720	83 859
- Hors Union Européenne	35 011	160 977
	641 361 798	581 629 032

Libellés	Nature du chiffre d'affaires
- Ventes produits finis, intermédiaires, résiduels	Ventes de déchets et autres
- Prestations de services	Façonnage refacturé à RSAS
- Produits des activités annexes	Prestations de Location

Note 9

Charges d'exploitation

(en euros)	2021	2020
Achats non stockés	131 759 740	123 149 229
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	3 849	2 783 127
- Sous traitance	12 814 870	15 518 805
- Redevances de crédit-bail	5 970 027	1 216 510
- Loyers et charges locatives	8 697 525	6 611 103
- Entretien, réparations, maintenance	13 066 305	10 498 548
- Assurance	1 380 929	1 143 047
- Personnel extérieur à l'entreprise	204 028 768	230 902 631
- Honoraires	36 157	726 892
- Publicité, publications, relations publiques	71 026	63 894
- Déplacements, missions, réceptions	1 396 986	860 541
- Etudes et recherches	26 265 146	45 059 613
- Autres	8 367 722	9 730 130
Autres achats et charges externes	282 095 462	322 331 714
- Cotisation Economique Territoriale	3 753 952	5 343 574
- Taxes foncières	2 198 232	4 171 991
- TVTS	29 677	42 961
- Contribution sociale de solidarité à la charge des sociétés	40 863	379
- Autres	633 814	851 833
Impôts, taxes et versements assimilés	6 656 538	10 410 738
- Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles	67 026	40 289
- Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles	164 349 472	108 701 753
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	164 416 499	108 742 042
Dotations sur actif circulant	14 868 159	12 679 488
Autres charges	223 779	266 374
TOTAL	600 024 025	580 362 713

Note 10

Résultat financier

(en euros)	2021	2020
Dotations financières aux amortissements et provisions	103 580	100 496
Charges d'intérêts	5 073 046	4 365 836
CHARGES FINANCIERES	5 176 626	4 466 332
RESULTAT FINANCIER	(5 176 626)	(4 466 332)

Note 11

Résultat exceptionnel

(en euros)	2021	2020
- Autres produits exceptionnels	739 883	237 700
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	739 883	237 700
- Produits de cession d'immos. corporelles et incorporelles	34 549 583	138 965
- Quote part de subv. virée au résultat	143 638	227 079
Produits exceptionnels sur opérations en capital	34 693 221	366 043
- Reprise sur provision réglementée sur immo.	20 430 366	26 978 658
- Reprise sur autres provisions exceptionnelles	1 784 424	146 000
Reprise sur provisions et transferts de charges	22 214 790	27 124 658
PRODUITS EXCEPTIONNELS	57 647 894	27 728 402
- Pénalités et amendes diverses	987	425
- Autres charges exceptionnelles de gestion	589	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 576	425
- Valeur des immobilisations corporelles et incorporelles cédés	34 444 439	247 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	34 444 439	247 000
- Dotations aux amort. exceptionnels et prov. réglementées sur immo.	1 505 134	73 000
- Dotations aux autres provisions exceptionnelles	82 277 634	65 740 280
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	83 782 768	65 813 280
CHARGES EXCEPTIONNELLES	118 228 784	66 060 705
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(60 580 890)	(38 332 304)

VI. AUTRES INFORMATIONS

PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT FISCAL

(en euros)	Résultat comptable avant impôts	Réintégrations		Déductions diverses	Résultat fiscal	Impôts sociétés	Crédit d'Impôt Recherche	Résultat comptable après impôts
		différences temporaires	différences permanentes					
Résultat courant	66 231 469	23 426 663	91 716	(25 407 249)	64 342 599	(373 137)	4 754 439	
Résultat exceptionnel	(60 580 890)	987			(60 579 903)	(48 971)		
Total	5 650 578	23 427 650	91 716	(25 407 249)	3 762 695	(422 108)	4 754 439	9 982

SUIVI DES DEFICITS

Total des déficits restants à reporter	Déficits imputés	Déficits reportables	Déficits de l'exercice	Total des déficits restants à reporter
5 922 455		5 922 455	-2 381 347	3 541 108
Total	5 922 455	5 922 455	-2 381 347	3 541 108

ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en euros)	Engagements au 31/12/2020	Engagements de l'année	Engagements échus	Engagements au 31/12/2021
- Engagements : redevance de crédit-bail mobilier restant à courir	2 767 493	1 155 709	(2 767 493)	1 155 709
- Engagements : redevance de crédit-bail immobilier restant à courir		70 091 137		70 091 137
- Autres engagements donnés sur commandes des immobilisations	15 849 000		(254 000)	15 595 000
Engagements donnés	18 616 493	71 246 845	(3 021 493)	86 841 845
TOTAL	18 616 493	71 246 845	(3 021 493)	86 841 845

Stock de quotas d'émission de CO2 en quantité

(en euros)	Quantité au 31/12/2020	Acquisitions créations et virts p/p	Consommation ou ventes ou hors service	Quantité au 31/12/2021	Valeur unitaire
- Stock de quotas alloués 2020	5 360		(5 360)		
- Stock de quotas alloués 2021		3 051		3 051	
STOCK DE QUOTAS CO2	5 360	3 051	(5 360)	3 051	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence du Groupe Renault mentionne cette information.

Evènements post clôture

Fin février 2022, le conflit en Ukraine et les sanctions économiques et commerciales décidées progressivement à l'encontre de la Russie ainsi que les contre-sanctions décidées par la Russie impactent l'activité du groupe. Les domaines concernés incluent principalement la sécurité des employés, le facteur de risque de défaillance dans la chaîne d'approvisionnement, la production et le risque d'arrêt d'activité en Russie, le risque d'incapacité de financement en Russie, le risque d'attaque cyber et de défaillance des systèmes d'information.

Lors de sa réunion du 23 mars 2022, le Conseil d'administration de Renault a acté la suspension des activités de l'usine de Moscou et la décision d'évaluer les options possibles concernant sa participation dans AVTOVAZ.